

ENTREPRISE

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE PRIMARK

Primark s'engage à réduire son empreinte écologique. Pour ce faire, elle vise à limiter l'impact de ses activités sur l'environnement, notamment en ce qui concerne le réseau de magasins, les bureaux et les centres logistiques. Primark veille à ce que les produits vendus par le biais de la chaîne d'approvisionnement mondiale soient fabriqués plus durablement.

Outre le respect de la législation écologique en vigueur dans les pays où nous travaillons quotidiennement, nous visons aussi à promouvoir des pratiques plus durables et à améliorer notre gestion écologique le cas échéant. Dans cette optique, Primark tient compte des questions de gestion des produits chimiques, la protection de l'eau (dont l'élimination des eaux usées), la gestion des déchets et de l'énergie. Primark tient aussi compte des développements et des risques émergents. Elle veille à intégrer ces aspects dans ses pratiques pour une meilleure protection de l'environnement. Nous prenons aussi les mesures nécessaires pour améliorer les résultats écologiques de nos fournisseurs.

Nous disposons de six objectifs écologiques majeurs qui orientent notre approche opérationnelle et nos liens avec nos fournisseurs. Ces aspects sont souvent réévalués pour tenir compte des questions écologiques majeures associées à notre activité :

- I. Approvisionnement responsable
 - Nous visons à acheter les matières premières et les produits auprès de sources plus durables pour une meilleure traçabilité au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Nous tenons compte de l'empreinte écologique des matières premières et des produits lors de l'approvisionnement en marchandises et services pour nos activités professionnelles.
- II. Gestion des produits chimiques
 - Nous collaborons avec nos fournisseurs pour éviter le recours et le rejet de substances dangereuses. Nous chercherons également des alternatives plus sûres au sein des infrastructures de fabrication de nos produits. Nous prendrons aussi les mesures nécessaires pour disposer de mesures adéquates pour la prévention et le contrôle de la pollution.
- III. Ressources et déchets
 - Nous visons à réduire le volume de composants non renouvelables dans nos produits, rationaliser le conditionnement et les possibilités de réutilisation et recyclage.
- IV. Economie d'énergie et gaz à effet de serre
 - Nous visons à réduire les émissions de gaz à effet de serre en limitant la consommation d'énergie dans nos boutiques, bureaux et réseaux de distribution, mais aussi en privilégiant les sources d'énergie renouvelable le cas échéant. Nous collaborerons avec nos fournisseurs pour mettre en œuvre la même approche.
- V. Consommation et protection de l'eau
 - Nous travaillerons avec nos fournisseurs pour réduire notre consommation d'eau dans les processus agricoles et de fabrication, mais aussi dans toutes nos activités.
- VI. Bien-être animal et biodiversité
 - Nous travaillerons avec nos fournisseurs pour un meilleur traitement des animaux. Nous chercherons des moyens de protection de la biodiversité dans le cadre de nos activités.

Notre programme écologique est mis en œuvre comme suit :

- Nous avons attribué des rôles et des responsabilités claires à nos employés et fournisseurs. Nous tenons compte des questions écologiques lorsque nous prenons des décisions en termes d'investissement et d'approvisionnement.
- Nous avons renforcé notre programme de contrôle et d'audit pour garantir le respect de l'environnement et, le cas échéant, déployer les mesures préventives et correctives.
- Nous collaborons activement avec nos employés et fournisseurs grâce à un programme de formation et de communication permanent visant à renforcer les capacités au sein de l'entreprise et avec nos fournisseurs.
- Nous passons en revue nos objectifs, nos performances et nos engagements chaque année. Nous dressons un rapport de nos résultats écologiques.